

**Il est intéressant de constater que les modifications proposées dans le projet de loi 165 reçoivent, en général, l'aval de notre association. Il est sans aucune doute un ajout important à la sécurité routière !**

**À notre avis, le projet de loi ne va pas assez loin en matière de vérification mécanique des véhicules routiers; un élément clé et déterminant dans l'équation manquante dans les facteurs causals dans les accidents. Dans le projet de loi on parle amplement l'importance d'encadrer le facteur humain et environnemental. Il est vrai que le projet de loi identifie certains types de véhicules et leurs obligations à la vérification mécanique avant qu'ils prennent la route !**

**Lors de notre présentation aux audiences publiques, nous avons amplement parlé des rapports d'enquête des coroners commençant en 2004, qui par les faits, ont recommandé l'inspection des véhicules de dix ans et plus. Des véhicules plus susceptibles d'avoir des problèmes mécaniques.**

**Nous invitons les membres de la commission à prendre connaissance de nos recommandations et celles des coroners. Plusieurs provinces au Canada ont déjà un programme d'inspection lors de la revente.**

**Nous proposons que le Ministre Fortin pourrait, par arrêt, après consultation de la Société, autoriser la mise en oeuvre d'un**

**Projet-pilote visant à étudier l'importance de restaurer les fréquences d'inspection, en ce qui concerne les taxis et l'inspection obligatoire de véhicules routiers de dix ans et plus. Ceci permettra**

**d'expérimenter ou d'innover à l'égard de toute matière relevant du présent code.**

**En plus de la détection de défauts mécaniques et de la prévention d'accidents secondaires, un programme d'inspection des véhicules pourrait permettre de diminuer les coûts d'opération : réparations moins coûteuses car défauts identifiés précocement, amélioration de la consommation d'essence, diminution potentielle des primes d'assurance. La valeur de revente pourrait s'en trouver améliorée tout comme la durée de vie des véhicules. La diminution des accidents graves ou mortels diminuerait les coûts sociaux liés aux blessures (soins de santé, perte de revenus, conséquences sur la performance académique et professionnelle...) et aux pertes de vie.**

The banner features a background image of a car's front end with a bright light reflecting off the hood. The text 'ASMAVERMEQ' is prominently displayed in white, bold, sans-serif font across the middle. Below this, on a red background, is the text 'Association des mandataires en vérification mécanique du Québec inc.' on the left, and 'VENEZ VISITEZ NOTRE SITE www.asmavermeq.ca' on the right, accompanied by a QR code.

**ASMAVERMEQ**

Association des mandataires  
en vérification mécanique du Québec inc.

VENEZ VISITEZ NOTRE SITE  
[www.asmavermeq.ca](http://www.asmavermeq.ca)